

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 6 octobre 2023
(OR. en)

Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" **Luxembourg, 9 octobre 2023**

Les ministres de l'emploi et des affaires sociales se réuniront à Luxembourg le 9 octobre à 9 h 30. La réunion sera présidée par Yolanda Díaz, deuxième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre faisant fonction du travail et de l'économie sociale, José Luis Escrivá, ministre faisant fonction de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations, et Ignacio Álvarez Peralta, secrétaire d'État aux droits sociaux. La Commission sera représentée par Nicolas Schmit, commissaire à l'emploi et aux droits sociaux, et Helena Dalli, commissaire à l'égalité.

Au cours de la session de la matinée, présidée par la vice-présidente Díaz et le secrétaire d'État Álvarez Peralta, les ministres discuteront du semestre européen: ils consacreront un débat d'orientation à l'incidence des nouvelles technologies sur le travail et à la voie vers une transition numérique juste, après quoi les lignes directrices pour l'emploi de 2023 seront adoptées. Les ministres s'efforceront en outre de parvenir à un accord politique sur une recommandation relative à la mise en place des conditions-cadres de l'économie sociale. Par ailleurs, ils approuveront des conclusions sur la santé mentale et le travail précaire et sur l'égalité d'accès des Roms à des logements adéquats.

Au cours du déjeuner, les ministres procéderont à un échange de vues sur les utilisations du temps et le temps de travail.

Au cours de la session de l'après-midi, qui devrait débiter à 15 h 00 et qui sera présidée par M. Escrivá, les ministres tiendront un débat sur la consolidation et le renforcement des systèmes européens de protection sociale. Ils seront en outre invités à approuver des conclusions sur la protection sociale des travailleurs non salariés.

Conférences de presse:

- 9 octobre, vers 13 h 15: conférence de presse avec Yolanda Díaz, vice-présidente et ministre f.f. du travail et de l'économie sociale, et Nicolas Schmit, commissaire
- 9 octobre, vers 17 h 15: conférence de presse avec José Luis Escrivá, ministre f.f. de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations et Nicolas Schmit, commissaire

* * *

[Page des sessions du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\) et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Semestre européen et débat d'orientation sur une transition numérique équitable

Dans le cadre du Semestre européen, les ministres consacreront un débat aux effets des nouvelles technologies sur le travail et à la voie européenne vers une transition numérique équitable.

En outre, ils approuveront les messages clés identifiés par le Comité de l'emploi et le Comité de la protection sociale concernant les défis en matière sociale et d'emploi, et ils adopteront les lignes directrices pour l'emploi de 2023.

Le Semestre européen est le cadre de l'UE pour la coordination et le suivi des politiques économiques, sociales et de l'emploi. Le cycle annuel commence en novembre, lorsque la Commission fixe les priorités pour l'année à venir, et se termine en octobre de l'année suivante, lorsque les gouvernements nationaux présentent leurs projets de plans budgétaires.

[Note d'orientation de la présidence — Débat d'orientation sur une transition numérique équitable](#)

[Projet de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres](#)

[Semestre européen \(informations générales\)](#)

Mise en place de cadres propices à l'économie sociale

Les ministres s'efforceront de parvenir à un accord politique sur une recommandation relative à la mise en place des conditions-cadres de l'économie sociale. L'économie sociale représente plus de 13 millions d'emplois en Europe dans de nombreux secteurs économiques, mais son développement est inégal au sein de l'UE.

La toute première recommandation à ce sujet vise à favoriser l'accès au marché du travail et l'inclusion sociale en invitant les États membres à promouvoir un environnement favorable à l'économie sociale. Les conditions-cadres favorables pourraient tenir compte, entre autres, de l'accès au financement et aux marchés, des aspects fiscaux, de la visibilité et de la reconnaissance de l'économie sociale. Les États membres adopteront ou actualiseront leurs stratégies nationales pertinentes dans un délai de deux ans à compter de l'adoption de la recommandation.

[Recommandation du Conseil relative à la mise en place des conditions-cadres de l'économie sociale](#)

Santé mentale et travail précaire

Le Conseil s'efforcera d'approuver des conclusions sur la santé mentale et le travail précaire, dans le but de continuer à promouvoir et à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux. Il s'agit de la première série de conclusions du Conseil traitant du lien entre la santé mentale et les conditions d'emploi, l'accent étant mis sur le travail précaire, y compris les emplois mal rémunérés et non protégés.

Le Conseil invite les États membres à promouvoir des politiques de l'emploi de qualité, en envisageant de nouvelles formes d'emploi, et à renforcer les systèmes publics destinés à protéger la santé mentale au travail, y compris par la formation et la recherche sur l'incidence des conditions précaires sur le bien-être des travailleurs.

La Commission est invitée à réfléchir à une politique adéquate de gestion des risques psychosociaux au travail, tandis que les partenaires sociaux sont invités à continuer à promouvoir les interventions sur les lieux de travail destinées à promouvoir le bien-être psychosocial.

[Projet de conclusions sur la santé mentale et le travail précaire](#)

Égalité d'accès des Roms à des logements convenables et intégrés

À la suite de la recommandation du Conseil sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, adoptée en 2021, ce projet de conclusions aborde la question essentielle du logement. Les conclusions visent à améliorer la situation des Roms en matière de logement et à éradiquer la ségrégation, conformément aux stratégies nationales en faveur des Roms s'inscrivant dans le cadre stratégique actuel de l'UE en la matière.

[Projet de conclusions du Conseil sur des mesures visant à assurer l'égalité d'accès des Roms à des logements convenables et intégrés et à remédier aux campements isolés](#)

Consolidation et renforcement des systèmes européens de protection sociale

Les ministres auront un débat d'orientation sur la consolidation et le renforcement des systèmes européens de protection sociale. Les principaux éléments du débat seront les enseignements tirés des réponses aux crises récentes, le recours aux nouvelles technologies pour renforcer la résilience des systèmes de protection sociale, ainsi que les mesures ou réformes visant à assurer la protection sociale des citoyens les plus vulnérables. Le débat devrait également porter sur des questions liées au télétravail, aux nomades numériques et à d'autres nouvelles formes de travail.

[Note d'orientation en vue du débat d'orientation](#)

Meilleur accès des travailleurs non salariés à la protection sociale

Les ministres s'efforceront des conclusions sur la protection sociale, les premières à être axées exclusivement sur les travailleurs non salariés, s'appuyant sur la recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale, adoptée en 2019, et sur les enseignements tirés de sa mise en œuvre.

Plus de 15 millions de travailleurs non salariés dans l'UE n'ont pas accès aux prestations de chômage en cas de cessation d'activité. Par ailleurs, les travailleurs non salariés sont exposés à un risque de pauvreté plus élevé que les travailleurs occupant un emploi traditionnel. La protection sociale des travailleurs non salariés est particulièrement importante dans le processus actuel de transformation des modes de travail.

Dans ce contexte, le Conseil invite les États membres à remédier aux disparités qui subsistent au niveau national en ce qui concerne l'accès des travailleurs non salariés à la protection sociale et à veiller à leur fournir un niveau de protection adéquat.

[Projet de conclusions du Conseil sur la protection sociale des travailleurs non salariés](#)

Divers

Sous le point "Divers", la présidence et la Commission informeront les ministres de l'état d'avancement des travaux concernant la proposition de directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Elles communiqueront des informations sur les activités liées à la migration légale et sur le sommet social tripartite, qui se tiendra le 25 octobre, consacré à la mise en place des éléments constitutifs d'une économie européenne florissante dans l'intérêt des travailleurs et des entreprises ("Delivering on building blocks for a successful European Economy for workers and companies").

Les ministres recevront également des informations sur les événements organisés par la présidence espagnole.

Figurent également à l'ordre du jour: la communication, par la Commission, d'informations relatives à la mise en œuvre de la garantie européenne pour l'enfance et des plans d'action nationaux, la proposition de directive établissant la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées, ainsi que le rapport sur les parcours de renforcement des compétences.

[Violence à l'égard des femmes et violence domestique: le Conseil arrête sa position sur un projet législatif de l'UE \(communiqué de presse, 9 juin 2023\)](#)

[Activités liées à la migration légale - Informations communiquées par la présidence et la Commission](#)

[Sommet social tripartite - Informations communiquées par la présidence et la Commission](#)

[Informations sur les conférences et réunions de haut niveau organisées par la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne](#)

[Accès aux services essentiels pour les enfants dans le besoin: le Conseil approuve la garantie européenne pour l'enfance \(communiqué de presse, 14 juin 2021\)](#)

[Carte européenne du handicap - proposition de la Commission européenne](#)

[Adoption du module d'évaluation des parcours de renforcement des compétences \(communiqué de presse de la Commission européenne, 17 juillet 2023\)](#)